



**REGLEMENT INTERIEUR  
DU CHAMPIONNAT REGIONAL TRIPLETTES JEUNES**

### 1) Qualification

Le champion de chaque département est qualifié pour le championnat de France. Le championnat Régional Occitanie dispose de 3 places qualificatives par catégorie, pour le Championnat de France (quotas attribués par la DTN).

### 2) Modalités

Ce championnat est fixé à 24 équipes par catégorie comprenant :

- 13 vice- champions (1 par département)
- 11 équipes attribuées au prorata du nombre d'équipes participantes dans les 13 championnats départementaux (avec un maximum de 3 équipes par comité).

Les comités départementaux doivent communiquer au secrétariat du CRO, le nombre d'équipes ayant participé aux Championnats Départementaux, dès la compétition terminée.

- Il est impératif de jouer la 3° place

### 3) Organisation

- La compétition se déroule sur 2 jours sur la base de groupes de 6 en élimination directe à partir des ¼ de finale (le 2° jour) pour évoluer dès 2021 vers le « SWISS SYSTEM ».
- En cas d'égalité, la formule du mini championnat est appliqué
- Les éducateurs dont les équipes sont qualifiées reçoivent un maillot identique à ceux de leurs joueurs
- Les autres modalités d'organisation sont définies dans le règlement général des championnats régionaux.